

UNIVERSITÉ DE NANCY

---

**RAPPORT ANNUEL**

DU

**CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ**

ET

**COMPTES RENDUS**

DES

**FACULTÉS**

ANNÉE SCOLAIRE

1936-1937

---



UNIVERSITÉ DE NANCY

---

COMPTES RENDUS  
DE  
L'UNIVERSITÉ  
DE NANCY

NOVEMBRE 1937



NANCY

IMPRIMERIE J. COUBÉ & FILS, 25, RUE GUSTAVE-SIMON

1938

# RAPPORT DE M. A. KOLB

BIBLIOTHÉCAIRE EN CHEF

## SUR LA SITUATION ET LES TRAVAUX DE LA BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE

PENDANT L'ANNÉE SCOLAIRE 1936-1937

---

L'année qui vient de s'écouler marquera pour toujours dans l'histoire de la Bibliothèque : dès la rentrée d'octobre 1936, nous avons pris définitivement congé de la vieille bâtisse, en bordure de la place Carnot, qui, naguère encore, abritait nos livres et qui a été immédiatement livrée à la pioche des démolisseurs pour être remplacée par un nouvel édifice destiné à recevoir nos services administratifs et à compléter ainsi la partie technique entièrement terminée.

Comment ne pas admirer, quand on évoque la grande pitié du temps jadis, le bel ensemble de notre nouveau home, sa façade ultra-moderne, sa belle salle aux proportions harmonieuses, ses meubles en acajou sapelli rehaussés de barres et de motifs en métal chromé, ses panneaux sculptés d'un goût artistique très pur et d'une ingéniosité subtile, ses sept étages de magasins à la fois spacieux et clairs, le tout conçu en vue de la logique et de la commodité ?

Je ne m'étendrai ici ni en considérations d'ordre architectural sur la construction qui a été, de la part de l'Université, l'objet d'une attention privilégiée, ni d'ordre critique sur sa réussite, et son adaptation aux besoins des services d'une grande bibliothèque moderne : je réserve la description détaillée de son agencement et les observations à présenter à ce sujet pour un article qui paraîtra ultérieurement dans une revue profes-

sionnelle, et je me borne à relater ici les travaux d'installation matérielle et de refonte des catalogues auxquels nous nous sommes voués pendant cette année scolaire 1936-1937.

Sous le premier rapport, nous avons dû procéder à un reclassement complet de l'ensemble de nos collections. Une partie de celles-ci ayant déjà dû être transportée en octobre 1934, à la suite de la démolition partielle de notre ancien dépôt, et l'ordre numérique des collections n'ayant ainsi pu être respecté, nous nous sommes trouvés, lors du déménagement complet, en octobre 1936, dans l'obligation d'effectuer leur mise en ordre complète, y compris celle des thèses françaises et étrangères, quelque peu négligées jusqu'ici. Par la même occasion, nos doubles et les milliers de volumes reçus en don après l'incendie de 1918 et qui, faute de personnel, n'avaient jamais pu être catalogués, ont été classés eux aussi. Le rapport de l'année précédente a déjà mentionné que le déménagement proprement dit a été opéré en un temps record, — moins de quinze jours — par le seul personnel de la Bibliothèque auquel on avait adjoint, temporairement, trois manœuvres, et sans que le service de prêt eût été interrompu un instant. A Noël 1936, nos collections étaient remises en ordre, nos 450.000 volumes (échanges compris) alignés impeccablement, dans l'ordre numérique, sur les rayons : tour de force dont nous sommes justement fiers et qui sera pour toujours un titre de gloire dont peuvent s'enorgueillir mes dévoués collaborateurs.

L'année 1936-1937 aura également vu la réalisation d'un rêve caressé depuis bientôt dix ans : la mise en œuvre de la refonte totale de la Bibliothèque, comprenant l'établissement d'inventaires et de catalogues entièrement nouveaux. Je n'ai pas besoin de revenir ici sur les raisons qui m'ont incité à entreprendre ce travail gigantesque : elles ont été exposées dans un article de la *Revue des Bibliothèques* 1928, p. 286 à 293, et elles ont gardé toute leur valeur. Une première sub-

vention extraordinaire de 50.000 francs m'a été allouée par le Ministère en octobre 1936; elle m'a permis d'employer une équipe d'auxiliaires qui, depuis cette date, s'adonne courageusement à cette besogne ardue, mais combien méritoire, qu'est la reconstitution de notre dépôt.

Disons-le tout de suite : Pour la réaliser, nous avons délibérément renoncé à l'exécution du programme que je m'étais tracé en 1928 — et cela pour les raisons suivantes : nos anciens inventaires présentaient trop d'imperfections pour nous inciter à des essais infructueux d'une mise en ordre qui, malgré tout, n'aurait pu donner de résultats satisfaisants; la réunion sous un même numéro des différents volumes d'un même ouvrage dispersés sous autant de cotes différentes, des diverses parties d'une même revue ou des différents volumes d'une même collection inscrits séparément se serait avérée impossible, et de nombreuses lacunes auraient persisté dans l'ordre numérique, par suite de l'impossibilité où nous nous serions trouvés de remplacer les ouvrages brûlés. Ces lacunes se seraient multipliées indéfiniment par suite du retrait de tous les ouvrages médicaux lors de la création de la Bibliothèque de la Faculté de Médecine en 1934. Les remplacer par des planchettes indicatrices ? Personne n'a pu y songer sérieusement. Et c'est ainsi qu'après mûre réflexion, nous avons décidé de reprendre le travail de soixante ans, c'est-à-dire, de considérer la Bibliothèque comme nouvellement créée et d'établir des inventaires entièrement nouveaux. Mais force nous était de tenir compte des anciens catalogues pour y retrouver les parties dépareillées d'une même collection, d'une même revue, d'un même auteur. Celles-ci sont donc recherchées sous leurs différents numéros et groupées ensemble en vue d'une révision minutieuse : procédé qui nous permet de constater les lacunes, d'éliminer les doubles et les « rossignols » et de réparer nombre d'erreurs commises au moment de la reliure. Ce n'est

qu'une fois ce travail préparatoire, assez long et particulièrement délicat, accompli, que les ouvrages et périodiques, ainsi « épurés », sont inventoriés et catalogués à nouveau. La liaison entre les anciens et les nouveaux inventaires est assurée par la transcription, dans une colonne spéciale, des nouvelles resp. des anciennes cotes; en outre, un tableau de concordance de celles-ci, établi en plusieurs exemplaires, en fait connaître rapidement et sans qu'il soit nécessaire de recourir aux registres, les correspondances. Si l'on apprend que ces diverses opérations sont à effectuer sur un total de 450.000 volumes et que ces travaux bibliographiques se doublent d'une besogne manuelle d'étiquetage, de timbrage et de révision de l'état matériel des livres, on mesurera l'immensité de l'œuvre entreprise; et je ne parle pas des « surprises » rencontrées à chaque instant et qui nous posent autant de problèmes imprévus.

Pour ce qui est des catalogues pour lesquels nous avons introduit l'usage des fiches du format international, nous avons longtemps hésité, à côté du catalogue alphabétique qui ne pouvait, bien entendu, faire l'objet d'aucune discussion, entre le classement méthodique et analytique. J'avoue que ma préférence va, pour les bibliothèques universitaires, au catalogue méthodique du genre du « Mainzer System »; j'ai pourtant cédé aux instances de mes collaboratrices éprises du catalogue analytique commode à consulter et fournissant immédiatement le sujet désiré; il a d'ailleurs fait ses preuves à notre section médicale, où il est continuellement assiégé, et je me plais à reconnaître que les usagers de la Bibliothèque centrale, professeurs et étudiants, nous ont à maintes reprises exprimé leur satisfaction d'avoir à leur disposition ce répertoire de consultation facile et rapide. Une notice donnant des instructions détaillées pour l'utilisation de ces catalogues et une autre fournissant des conseils pratiques pour l'usage général de la Bibliothèque ont été

imprimées en plusieurs milliers d'exemplaires et distribuées à tous les lecteurs.

Je m'en voudrais de passer sous silence le travail de catalogage effectué sur nos collections de thèses, aussi bien françaises qu'étrangères. Exception faite pour les Lettres, elles n'ont, jusqu'à présent, jamais figuré aux catalogues. Or, nous avons fait découper en deux exemplaires et coller sur fiches les notices bibliographiques du catalogue officiel publié par les soins du Ministère; les fiches ont reçu la cote particulière adoptée pour le classement des thèses et reproduite individuellement sur chacune d'elles. Les thèses antérieures à 1884 ont eu leur fiches rédigées à la main; actuellement, le travail est complètement achevé pour les thèses de droit de huit Facultés françaises, il se poursuit pour les autres et embrassera également les échanges étrangers. Si l'on tient compte du fait que les thèses traitent presque toujours un sujet tout particulier, on comprendra l'énorme utilité que leur représentation au catalogue analytique présente pour les lecteurs; nous réalisons ainsi une économie appréciable, nombre de ces thèses ayant été, jusqu'ici, demandées par les professeurs ignorant leur caractère de thèses, qui, après acquisition, s'avéraient telles.

Si j'ai tenu à exposer plus en détail le travail de refonte complète qui s'opère actuellement dans nos services, c'est pour rendre un juste hommage à mes dévoués collaborateurs dont le zèle intelligent et le dévouement peu commun est au-dessus de tout éloge. Je ne saurais trop insister sur le mérite de mes collègues, M<sup>lles</sup> KÆST et MARCHAL, chargées de diriger les travaux, qui se consacrent à leur tâche avec une véritable passion, y apportant l'enthousiasme de la jeunesse pleine d'entrain et d'initiative; et c'est tout à l'honneur de leur intelligente compréhension, si le sous-signé, sous le contrôle duquel se réalise la refonte et qui revoit ligne par ligne, livres en mains, les inscriptions des registres et la rédaction des fiches, n'a que



très rarement des corrections à proposer. Aussi sommes-nous convaincus de faire bon usage des crédits alloués et avons-nous le ferme espoir que, devant l'importance de la tâche déjà accomplie, le Ministère voudra bien continuer à nous soutenir et à nous accorder l'aide à laquelle ont droit ceux qui s'aident eux-mêmes.

Notons encore, en dehors de la besogne journalière, l'établissement d'un catalogue complet de nos doubles dont la rédaction est confiée à ma dévouée secrétaire, M<sup>lle</sup> ZELLER, et la confection des fiches de l'ensemble de nos périodiques pour le catalogue collectif préparé par la Sorbonne; ce dernier travail a été commencé par M. GREMILLET, nommé depuis bibliothécaire en chef de l'Université de Grenoble, et rapidement achevé par M<sup>lle</sup> QUIEVREUX.

#### PERSONNEL

Par arrêté ministériel du 19 mai 1937; ont été promus :

M. KOLB, Bibliothécaire en Chef, de la 2<sup>e</sup> à la 1<sup>re</sup> classe; M<sup>lle</sup> LAURENT, bibliothécaire, de la 6<sup>e</sup> à la 5<sup>e</sup> classe de leur emploi respectif, avec effet du 1<sup>er</sup> janvier 1937. M. GREMILLET, bibliothécaire de 4<sup>e</sup> classe, a été nommé, par arrêté ministériel du 25 février 1937, bibliothécaire en chef de l'Université de Grenoble; il a pris possession de son poste le 1<sup>er</sup> juin 1937;

Il a été remplacé à Nancy par M<sup>lle</sup> QUIEVREUX, nommée bibliothécaire de 6<sup>e</sup> classe par arrêté du 20 mars 1937.

Par lettre en date du 11 mars 1937, M. le Directeur de l'Enseignement Supérieur a accordé à M. KOLB une subvention pour une mission de documentation aux Bibliothèques italiennes.

#### FRÉQUENTATION

Elle a très sensiblement augmenté depuis notre installation dans les nouveaux locaux. La salle de lecture

comprend 230 places (au lieu de 68 dans l'ancienne bibliothèque), et il n'est pas rare de les voir toutes occupées. Les étudiants se rendent compte des efforts entrepris dans leur intérêt et qui tendent à leur rendre la Bibliothèque de plus en plus profitable; aussi notre collègue de la Bibliothèque Municipale nous a-t-il franchement avoué une diminution du nombre des usagers de son dépôt.

De 14.879 volumes qu'il était en 1935-1936, le prêt au dehors a passé à 18.296, et les communications sur place ont été de 47.125 (plus du double de l'année précédente).

Par voie de prêt interuniversitaire, nous avons reçu 668 volumes et nous en avons expédié 716, dont 65 à l'étranger.

#### ACQUISITIONS

Les abonnements ont pu être maintenus dans leur totalité, mais les achats de livres ont dû être diminués sensiblement. C'est là un état de choses infiniment regrettable et qui trouve son explication dans la dévaluation du franc. Nous tâchons d'y remédier en utilisant nos doubles pour les échanges, mais ceux-ci, bien qu'intensifiés, ne peuvent subvenir à nos besoins, et il est absolument nécessaire qu'une augmentation de crédits nous permette de faire face aux demandes présentées par nos lecteurs; cela d'autant plus que le « rajeunissement » de la bibliothèque de la salle de lecture et le remplacement des manuels périmés par des éditions récentes nous a imposé de lourdes dépenses qui auront nécessairement une fâcheuse répercussion sur nos acquisitions de 1937-1938.

## SECTION DE MÉDECINE

---

Un fait saillant caractérise la Bibliothèque de Médecine au point de vue matériel : l'agrandissement, grâce à des crédits généreusement consentis par la Faculté, des magasins de livres, agrandissement, dont l'urgence devenait impérieuse. Le nouveau dépôt comprend deux étages dont chacun d'une longueur de 12 m. 50 et d'une largeur de 24 m. qui portent la longueur totale de nos rayonnages de 3.072 mètres à près de 10.000 mètres. Dès le 1<sup>er</sup> novembre 1937, les travaux étaient achevés, et ils nous permettront d'espacer davantage nos collections de périodiques et de thèses, à l'étroit dans l'ancien local et de transporter à la Médecine la majorité des thèses étrangères appartenant à cette discipline et qui, faute de place, avaient dû rester provisoirement à la Centrale.

D'autre part, des bouches à air ont été aménagées dans la salle de lecture et un appareil de ventilation en permettra désormais le rafraîchissement en été, la coupole qui la surmonte emmagasinant la chaleur en cette saison.

L'activité de la Bibliothèque s'est portée cette année essentiellement sur la rédaction et l'accroissement du catalogue analytique. Les livres de la salle de lecture, les nouvelles acquisitions, la suite des thèses y ont été ajoutées et plus de 10.000 ouvrages y figurent actuellement. Travail délicat et souvent ardu, accompli, en dehors de la besogne journalière, par la seule bibliothécaire, M<sup>lle</sup> LAURENT, au dévouement inlassable et au mérite de qui je me plais à rendre ici un juste hommage. Elle a dû assumer, en outre, la rédaction des fiches de toutes nos revues suivant des instructions spéciales, pour la publication, par la Sorbonne, du catalogue collectif des périodiques des bibliothèques universitaires, ce qui a permis de mettre rigoureuse-

ment à jour nos registres et de compléter certaines collections.

Enfin, le catalogage des thèses étrangères est sérieusement amorcé. Diverses universités allemandes figurent déjà sur un registre, des fiches de catalogues imprimés ont été découpées et collées et, pour les autres, un certain nombre est déjà rédigé à la main.

Soulignons qu'en dehors de cela, le travail journalier demeure intense et que les demandes de volumes, malgré une légère diminution du nombre des lecteurs, ont été plus nombreuses encore et le prêt universitaire plus actif que l'année précédente.

---

#### VŒUX

Un grand souci pèse lourdement sur nous : l'insuffisance notoire des crédits. Elle ne date pas d'hier, et de critique qu'elle était en 1914, la situation devient désespérée. La hausse survenue dans les diverses industries du livre et de la presse scientifique, jointe à la baisse du franc ne nous permet plus d'acquérir ce minimum d'ouvrages de base et de périodiques fondamentaux indispensables à chaque discipline enseignée dans les Facultés.

Notre budget a subi, en 1937, une nouvelle diminution (172.216 fr. 16 contre 198.261 fr. 95 en 1936). A la réunion du 4 juin 1937, j'ai exposé devant la Commission de la Bibliothèque, la situation financière désastreuse de notre dépôt et signalé que les crédits alloués, loin de suffire à satisfaire aux dépenses engagées pour le réabonnement des revues, ne permettaient plus aucune acquisition de livres nouveaux. Justement émue par la gravité de la situation, la Commission a dû non seulement réserver toute demande d'achat, mais ordre fut donné d'arrêter la livraison des suites d'ouvrages en cours et des abonnements payables par vo-

